

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cattenom-Fumee-dans-un-batiment-du-reacteur-4-en-plein-rechargement-de-combustible>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cattenom : Fumée dans un bâtiment du réacteur 4, en plein rechargement de combustible**

28 août 2017

France : Cattenom : Fumée dans un bâtiment du réacteur 4, en plein rechargement de combustible

Lundi 28 août 2017 au matin, les pompiers sont venus sur le site nucléaire de Cattenom en raison de fumée détectée dans un bâtiment du réacteur 4, actuellement en plein rechargement de combustible. L'échauffement du mécanisme d'un monte-charge, situé hors zone nucléaire, serait à l'origine de l'incident.

Ce que dit EDF :

Le 28/08/17

Venue des pompiers suite à un dégagement de fumée

Lundi 28 août vers 9 heures, **dans un bâtiment de l'unité de production n°4**, dans la **partie non nucléaire de l'installation**, actuellement en arrêt pour rechargement de combustible, une alarme a détecté un dégagement de fumée.

Les équipes de secours de la centrale ont été immédiatement mobilisées et ont constaté l'arrêt du dégagement de fumée. Les secours extérieurs ont été appelés conformément aux procédures en vigueur. Le dégagement de fumée provenait de **l'échauffement de la machinerie d'un monte charge**. Les pompiers du SDIS 57 arrivés sur place ont procédé à des contrôles complémentaires et ont conclu à l'absence de risque de départ de feu. Les pompiers ont quitté le site à 9h45.

Cet évènement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations et la sécurité du personnel.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-nucleaire-de-cattenom/actualites/venue-des-pompiers-suite-a-un-degagement-de-fumee-0>

Il est "heureux" que l'évènement ne se soit pas déroulé il y a quelques jours dans un bâtiment du réacteur 2. En effet, [le système de détection incendie de cette zone était hors service](#), et si l'exploitant a bien procédé aux réparations, il n'a en parallèle pas mis en place une surveillance suffisante de la zone au regard de la réglementation. Un évènement de ce type n'aurait donc pas été détecté et aurait eu le temps de s'aggraver largement.